

## PLAGIARISM SCAN REPORT

**Date** May 06, 2020

Exclude URL: NO



Word Count	1,154
Readability (max. 100)	76
Records Found	15

## CONTENT CHECKED FOR PLAGIARISM:

Savez-vous où passent vos impôts en Valais? L'Etat du Valais va dépenser 3,5 milliards en 2020... une somme qui provient, en grande partie, de nos paiements. Voici où va votre argent. Les Valaisans payeront cette année 1,37 milliard de francs d'impôts cantonaux. La plus grande partie de ce montant (909 millions) provient des impôts que paient les personnes physiques. Vous et moi en d'autres termes. Les personnes morales (les entreprises essentiellement) verseront elles un peu plus de 129 millions. Le fisc remplira aussi ses caisses avec des impôts fonciers, avec des droits de mutations, des impôts sur les successions, etc. Cet argent est dépensé dans trois grands secteurs: les subventions, les charges du personnel et les investissements. Des subventions pour 1,42 milliardL'Etat engage cette année 1,42 milliard de subventions. Dans ce montant, sont notamment compris les 500 millions engagés dans le domaine de la santé (CMS, EMS, hôpitaux, hospitalisations hors canton) et les 212 millions versés pour réduire les cotisations des primes maladie. Un milliard de charges de personnelL'Etat du Valais est le plus gros employeur du canton. Les charges de son personnel dépassent le milliard de francs, dont plus de la moitié (540 millions) sont dévolus au personnel enseignant. Après avoir engagé à tour de bras ces dernières années, avec plus de 200 engagements en deux ans, un coup de frein a été tiré pour 2020. Seuls des emplois autofinancés (soit parce qu'ils sont payés des tiers comme la Confédération ou parce que les prestations peuvent être entièrement refacturées) ont été acceptés, cela représente tout de même une trentaine d'emplois. De gros investissementsCette année, l'Etat du Valais renoue avec une politique de gros engagements financiers, une tendance qui va se poursuivre dans les années

à venir. Les montants des investissements bruts se sont élevés à 445,9 millions en 2018; ils passent à 546,8 millions en 2020, avant de monter à 650,3 millions en 2022. Parmi les investissements budgétisés, il y a 74,5 millions prévus pour la construction du Centre pénitentiaire de Crêtelongue à Granges et celui du nouveau Centre automobile à Sion, alors que 24,3 millions seront injectés libérés pour la rénovation des collèges de Brigue et de Sion, du Ministère public, du Palais du gouvernement et du Centre sportif d'Ovronnaz. Retrouvez cet article dans notre supplément «Fiscalité» de février en cliquant sur la couverture ci-dessous. Nouvelle méthode: plus de 800 millions engrangés dans des fondsLa Constitution cantonale valaisanne interdit à l'Etat de dépenser plus qu'il ne gagne. C'est ce que l'on appelle le double frein aux dépenses et à l'endettement. Cette politique vise à interdire à l'Etat de s'endetter. L'avantage: l'Etat évite de se retrouver avec des charges financières importantes lorsque les taux d'intérêt montent. L'inconvénient de cette manière de fonctionner est qu'elle restreint la marge de manœuvre étatique. Pour contourner la difficulté, les ministres des finances (avec l'accord du Grand Conseil) ont constitué des fonds, qui ont actuellement tendance à se multiplier. A la fin 2018, plus de 815 millions se retrouvaient ainsi mis en réserve. Il y a, par exemple, un fonds de compensation des fluctuations de recettes (168,8 millions), qui permet de mettre de l'argent de côté les bonnes années et de puiser lorsque cela ira mal. Il y a aussi le fonds destiné au financement des grands projets d'infrastructures du XXIe siècle (364,3 millions). Un des derniers nés de ces fonds est celui destiné au financement de l'investissement et de la gestion des immeubles de l'Etat (appelé Fonds FIGI). Désormais, les services de l'Etat louent à FIGI les locaux qu'ils occupent.

## **MATCHED SOURCES:**

www.lenouvelliste.ch - 1% SimilarCompare

https://www.lenouvelliste.ch/dossiers/fiscalite/articles/sav....